

Les condylomes génitaux

Les condylomes sont des verrues qu'on retrouve souvent dans la région ano-génitale qui sont causées par un des virus à faible risque de la famille des papillomavirus humains (HPV). Ce sont des infections transmissibles sexuellement (ITS) les plus courantes. Parfois elles n'entraînent aucun symptôme ni de lésion sur la peau. Les condylomes ne se manifestent que chez certaines personnes. Elles peuvent se regrouper en forme de chou-fleur et peuvent s'accompagner de démangeaisons, de saignements ou provoquer des douleurs lors des rapports sexuels.

Les HPV sont une grande famille de plus de 200 virus. Ceux responsables des condylomes sont différents de ceux qui infectent les muqueuses, en particulier les muqueuses du col utérin et de l'anus. C'est pourquoi dans les dysplasies cervicales, on ne cherche ni à dépister ni à prévenir les condylomes. Trouver des condylomes n'amène pas non plus à anticiper le dépistage cytologique.

Comment attrape-t-on les condylomes ?

Les condylomes se transmettent par contact sexuel direct avec la peau d'une personne infectée, même si elle n'a pas de signes ou de symptômes. Puisqu'il se peut que le préservatif ne couvre pas toute la région infectée, sa protection n'est que partielle. Il est difficile de savoir quand une infection est survenue car les symptômes peuvent apparaître des années après la première infection.

Comment traite-t-on les condylomes ?

On enlève les verrues, mais on n'élimine pas le HPV. Il sera éliminé par notre système immunitaire en quelques mois ou années. Un traitement pour brûler les condylomes peut être administré au cabinet du médecin (**cryothérapie**) ou appliqué par le patient lui-même (une crème avec un



médicament spécifique qui s'applique sur les lésions). Le médecin vous aidera à choisir le traitement le plus adapté en fonction de la localisation des verrues et d'autres facteurs.

En cas de grossesse, il est conseillé de consulter le gynécologue ou la sage-femme, qui peuvent tous les deux vous conseiller dans le choix du meilleur traitement.

Après la disparition des condylomes, ils peuvent réapparaître : le virus peut persister plus ou moins longtemps dans la peau. Pour minimiser le risque de transmission, le préservatif (féminin et masculin) est recommandé.

Faut-il faire quelque chose chez mon partenaire ?

Partenaires présentant des symptômes : Ils doivent prendre rendez-vous avec un médecin pour dépister les verrues génitales.

Partenaires ne présentant pas de symptômes : Le dépistage est facultatif. Ils pourraient bénéficier d'un examen physique pour détecter des verrues génitales et d'autres IST. En l'absence de lésions visibles, on n'utilise aucun test pour détecter les infections par HPV.

Que puis-je faire de plus ?

Arrêter de fumer : Le tabagisme augmente la résistance du HPV et l'élimination des verrues et du virus s'avère d'autant plus difficile.

Ne pas se raser : L'irritation de la peau lors du rasage la rend plus vulnérable à l'infection par VPH.

Exclure la possibilité d'autres infections : Une IST est un facteur de risque pour d'autres IST. Le prélèvement d'un échantillon de sang, d'urine ou de tout autre fluide afin d'exclure d'autres infections peut se réaliser au centre de soins primaires (CAP).

Vaccin contre les HPV : Il existe un vaccin qui protège contre neuf types de HPV y compris les deux types qui provoquent la majorité de verrues génitales. Il est administré aux jeunes filles de 12 ans et aux personnes vulnérables jusqu'à l'âge de 26 ans.